

Permanences :

1. Maison de repos implantée sur plusieurs sites :

- Site le "Sacré-Cœur":
lundi, mercredi et jeudi de 9h à 11h. ☎ 056/39 08 08
✉ frederique.mahieu@cpas-comines.be
- Site "La Châtellenie":
mardi et vendredi de 9h à 11h. ☎ 056/56 16 55
✉ frederique.mahieu@cpas-comines.be

2. "Le Home Paul Demade":

- tous les matins de 9h à 11h. ☎ 056/39 00 08
✉ nathalie.jumel@cpas-comines.be

Le Service social est aussi disponible sur rendez-vous.
Des visites à domicile peuvent être effectuées.
Votre inscription vous est notifiée par écrit. Si vous êtes hospitalisé(e), le Service social de la clinique en reçoit une copie sur demande.

Les frais de séjour

Le prix est fixé par le Conseil de l'Action Sociale du C.P.A.S.. Votre part contributive dans les frais d'hébergement est fixée sur base du rapport du Service social en fonction de l'ensemble de vos ressources.

Une convention fixant les modalités financières est signée entre le résident et/ou son représentant et le CPAS après que vous ayez pris connaissance du règlement d'ordre intérieur.

Le prix journalier est de :

- Chambre de base simple (1 lit avec lavabo + TV écran plat) : 37,82 €
- Chambre moderne simple (1 lit avec lavabo et WC + TV écran plat) : 40,88 €
- Chambre de luxe simple (1 lit avec lavabo, WC et douche + TV écran plat) : 43 €
- Chambre de base double (2 lits avec lavabo + TV écran plat) : 32,4 €
- Chambre moderne double (2 lits avec lavabo et WC + TV écran plat) : 35,13 €
- Chambre de luxe double (2 lits avec lavabo, WC et douche + TV écran plat) : 36,95 €
- Chambre de base pour couple (2 lits avec lavabo + TV écran plat) : 57,08 € couple
- Chambre moderne pour couple (2 lits avec lavabo et WC + TV écran plat) : 62,06 €
- Chambre de luxe pour couple (2 lits avec lavabo, WC et douche + TV écran plat) : 65,27 €

Votre admission

Les admissions se font dans l'ordre d'inscription et selon les disponibilités et votre profil d'autonomie/de dépendance (échelle de Katz).
Lorsqu'une chambre devient disponible, le Service social vous contacte et constitue avec vous et/ou votre représentant le dossier social, médical et administratif.

Nous vous remercions de lui présenter les pièces suivantes : - carte d'identité et 1 photo d'identité - livret de famille - vignettes de mutuelle - titres et derniers talons de vos pensions - dernière note de calcul d'impôt et de revenu cadastral - preuves d'autres ressources (reçus loyers, biens immobiliers, extraits de compte,...) - renseignements assurance le cas échéant (hospitalisation, responsabilité civile, funéraire, ...) - coordonnées complètes de vos proches (adresse, téléphone, mail, ...) ainsi que les coordonnées des prestataires de votre choix (médicaux et autres).

Vous recevrez le règlement d'ordre intérieur qui précise les modalités d'admission et régit les droits et devoirs de chacun. Le service social convient avec vous des conditions particulières de l'accueil et des modalités financières. Une convention est dûment complétée et signée.

Votre trousseau

Notre maison de repos fournit le linge de toilette (*sauf le linge de toilette personnel utilisé en cas d'hospitalisation*) et la literie et en assure l'entretien.

Tous les vêtements ou produits utiles selon vos habitudes sont les bienvenus. Nous vous demandons d'en avoir en suffisance. Une liste détaillée et conseillée est à disposition auprès du Service social. Il vous est demandé de veiller à compléter et/ou renouveler si besoin le trousseau de linge personnel en cours de séjour.

Les travaux de couture ne sont pas assurés par les services de la maison de repos

Pour l'entretien de votre linge personnel, aucune lessive à la main ne peut être faite en chambre.

Vous avez le choix entre deux possibilités :

1/ soit en confier l'entretien à la blanchisserie Dumoulin à Comines qui assure pour le compte du CPAS l'entretien du linge de toilette et de la literie

Vous disposerez de vos propres sacs à linge nominatifs mis en chambre. Le linge doit être d'entretien facile, supportant le traitement industriel (pas de vêtement de type Damart)

Une caution est demandée par la blanchisserie à la première mise à disposition de ces sacs à linge (par sac/minimum 4 sacs).

Le linge, une fois entretenu, vous sera remis en chambre par le personnel de la maison de repos sous forme d'un colis individuel.

Tout le linge sera marqué par la blanchisserie au moyen d'étiquettes thermocollantes et muni d'un code-barres afin d'optimiser le suivi du linge.

Une facture mensuelle, individualisée et détaillée, reprenant le nombre de pièces entretenues sera établie par la blanchisserie et reprise sur la facture d'hébergement. La tarification se fera à la pièce.

Vous pouvez obtenir une liste des prix auprès des services administratifs de la maison de repos. Les pièces sont susceptibles d'indexation.

2/soit en confier l'entretien à un proche

Nous vous demandons d'évacuer le linge souillé, quotidiennement et ce, toute l'année, conformément aux normes d'hygiène prévues dans le Décret des Maisons de Repos.



C.P.A.S. de Comines- Warneton

Nos Maisons de repos
Editeur responsable :

CPAS DE COMINES-WARNETON
Monsieur Frédéric HALLEZ, Président

Bienvenue.

Le Centre Public d'Action Sociale de la Ville de Comines-Warneton est heureux de vous présenter ses Maisons de Repos et de Soins.

Le Président, la Directrice générale et les Membres du Conseil de l'Action sociale vous souhaitent au nom du personnel, la bienvenue dans nos établissements.

Ce triptyque vous permettra de vous familiariser avec nos services.

Tous les moyens dont nous disposons seront mis en œuvre pour vous offrir un séjour à la hauteur de vos souhaits.

Agir pour mieux vivre est notre tâche quotidienne.

Nous souhaitons que nos maisons soient de véritables lieux de vie où l'on soigne et où l'on accompagne la vie.

N'hésitez pas à formuler vos souhaits, critiques et suggestions et témoigner aussi de votre satisfaction. Vos remarques seront toujours utilisées pour l'amélioration des services.

Nos Maisons de Repos

Notre Centre gère deux Maisons de Repos chacune située dans un cadre verdoyant:

1. MR/MRS Ploegsteert-Warneton (sur plusieurs sites)

• Site « LE SACRE-COEUR »

159, rue de Ploegsteert
7782 Ploegsteert
☎ : 056/39 08 00
📠 : 056/55 67 24



✉ Direction : nicole.clinckemaillie@cpas-comines.be
✉ Administratif : veronique.leaignel@cpas-comines.be

Elle est proche du centre du village et à côté de 9 logements sociaux pour personnes âgées implantés dans le quartier de vie du Clos du Cheval Blanc. La Maison de repos accueille 40 résidents dont 25 en lits de soins.

On y compte 24 chambres seules et 8 chambres doubles, toutes très différentes.

Madame CLINCKEMAILLIE Nicole en assure la Direction et Madame MAHIEU Frédérique le Service social.

• Site "LA CHATELLENIE"

13, rue de la Châtellenie
7784 Warneton
☎ : 056/56 16 50
📠 : 056/55 82 73



✉ Direction : nicole.clinckemaillie@cpas-comines.be
✉ Administratif : marilyn.dieryck@cpas-comines.be

Elle est située dans le centre de la ville de Warneton et se situe à côté de 9 logements sociaux pour personnes âgées (Clos des Mountches). La Maison de repos accueille 40 résidents.

On y compte 26 chambres seules et 7 chambres doubles. Madame CLINCKEMAILLIE Nicole en assure la Direction et Madame MAHIEU Frédérique le Service social.

2. La MR/MRS « Home Paul Demade »

160, rue de Ten-Brielen
7780 Comines

☎ : 056/39.00.01

(Direction)

☎ : 056/39.00.00

(Administratif)

📠 : 056/55.43.50



✉ Direction : nathalie.beraux@cpas-comines.be

✉ Administratif : kathy.morel@cpas-comines.be

Elle est située au centre du quartier dit "Les Cinq Chemins", dans un grand parc à côté de du siège administratif du CPAS et à côté de 40 logements sociaux pour personnes âgées (rue Paul Demade).

La Maison de repos accueille 85 résidents dont 50 en lits de soins.

Madame Nathalie BERTAUX en assure la Direction et Madame JUMEL Nathalie le Service social.

Il dispose en majorité de chambres seules et de 4 chambres doubles pour couples.

Les Directions des Maisons de Repos animent des équipes de personnel composées d'infirmier(e)s, d'auxiliaires de soins, de personnel paramédical, administratif, de personnel d'animation et d'hôtellerie.

Un Comité des résidents composé en majorité de représentants de résidents et leur famille est associé au fonctionnement de l'établissement. Le Service social est à votre disposition pour tout problème personnel, social, administratif ou financier.

Votre Inscription

L'âge minimum requis est de 60 ans.

Vous devez :

- ♦ Soit être domicilié dans l'entité cominoise depuis 2 ans.
- ♦ Soit avoir vécu dans le passé 10 ans à Comines et y avoir au moment de l'inscription conservé des attaches sociales et familiales suffisantes.

Pour la personne qui ne satisfait pas à ces conditions, l'accord exprès du C.P.A.S doit être demandé.

Nous accueillons les personnes valides ou en perte d'autonomie.

Notre Centre est présidé par
Monsieur Frédéric HALLEZ.
Madame Myriam DEBRUYNE est la Directrice
générale et Monsieur DUMORTIER Régis, le
Directeur financier.